

Madame, Monsieur,

En vue des prochaines élections communales qui se dérouleront le 11 juin 2023, nous vous informons par la présente :

1. Vote par correspondance

Les demandes de vote par correspondance peuvent être soumises au bureau de la population de la Commune de Waldbredimus (27, rue de l'Eglise, L-5460 Trintange) :

- **du 20 mars 2023 au 2 mai 2023** inclusivement pour l'envoi à une adresse étrangère
- **du 20 mars 2023 au 17 mai 2023** inclusivement pour l'envoi à une adresse luxembourgeoise

Passé ces délais, aucune demande ne pourra être acceptée.

La demande des électeurs inscrits sur les listes électorales pour les élections communales doit indiquer les noms, prénoms, date et lieu de naissance et domicile de l'électeur, ainsi que l'adresse à laquelle doit être envoyé la lettre de convocation.

Un formulaire pré-imprimé pour la demande de vote par correspondance peut être retiré au bureau de la population. Le même formulaire sera téléchargeable via le site internet de la commune www.waldbredimus.lu.

Les demandes peuvent se faire également par voie électronique via le site www.myguichet.lu.

2. Participation des résidents non-luxembourgeois

Les citoyens non-luxembourgeois désirant participer aux élections communales peuvent s'inscrire sur les listes électorales sous les conditions suivantes :

- Avoir 18 ans le jour des élections (11.06.2023)
- Ne pas avoir perdu le droit de vote dans leur pays d'origine
- Ne pas avoir été condamné à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle où le juge a enlevé le droit de vote

L'inscription sur les listes électorales se fait **jusqu'au 17 avril 2023** :

- pendant les heures d'ouverture habituelles **au bureau de la population** de notre administration (veuillez fixer préalablement un rendez-vous au 35 70 88 – 1)
- lors de la **journée de l'Inscription** qui aura lieu le **samedi 18 mars 2023**. Notre administration sera exceptionnellement ouverte cette journée **de 9:00 à 16:00 heures** pour l'inscription sur les listes électorales.
- par internet sur le site www.guichet.lu (shortlink <http://gd.lu/9Ph8C2>)

A noter qu'avec l'inscription sur les listes électorales vous bénéficierez du droit de vote actif (voter) et passif (être candidat / élu).

Les personnes inscrites sur les listes électorales seront aussi soumises à l'obligation de vote !

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au 35 70 88 – 1 ou consultez le site jepeuxvoter.lu.

3. Candidatures

Le Président du bureau principal de vote recevra les déclarations de candidatures et les désignations de témoins au secrétariat de la Commune de Bous (20, rue de Luxembourg) les

- Mercredi, 29 mars 2023 de 16:00 à 19:00 heures
- Mercredi, 12 avril 2023 de 15:00 à 18:00 heures

Aucune déclaration de candidature ne sera recevable après le 12 avril 2023 18:00 heures.

Vous trouverez plus d'informations dans les « Nouvelles 74 », ainsi qu'en temps utile sur notre site www.waldbredimus.lu

s. le collège échevinal - Thomas Wolter, bourgmestre ; Jean-Claude Ruppert et Martin Bohler, échevins